

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 9
Absents : 3

L'an deux mille vingt-trois le 19 décembre à dix-huit heures Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Date convocation :
Le 12 décembre 2023

N°2023_D48 : Vente Biens de Sections La Peyrarque Haute.

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSSEGUIER Christian, TONON Yannick

Absents : LECUTIER Jean-Marc ; KAMILLE Abou-kanh.

Absents donnant procuration :

RUIZ Benoit, donne procuration à TONON Yannick.

Benoit MILHET, a été nommé secrétaire de séance.

Mme Le Maire explique au conseil qu'un résident de la Peyrarque Haute, Mr & Mme DELMAS Ludovic, a exprimé le souhait d'acquérir une partie de patus de la Peyrarque Haute référence cadastrale J451 9a 69ca.

Après délimitation par le géomètre expert, le prix de vente est fixé à 0,50€ le m², les frais de géomètre expert, de notaire sont à la charge de l'acquéreur : Mr & Mme DELMAS Ludovic.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Mme Le Maire pour engager les démarches et signer toutes pièces relatives à cette opération.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Fait à Boissezon le 19 décembre 2023,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture le 19 décembre 2023.

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus, Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.